

## **LOI N°2011-34 DU 15 DECEMBRE 2011**

portant autorisation de ratification de l'accord de financement signé le 07 juin 2011 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA).

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté en sa séance du 09 décembre 2011,

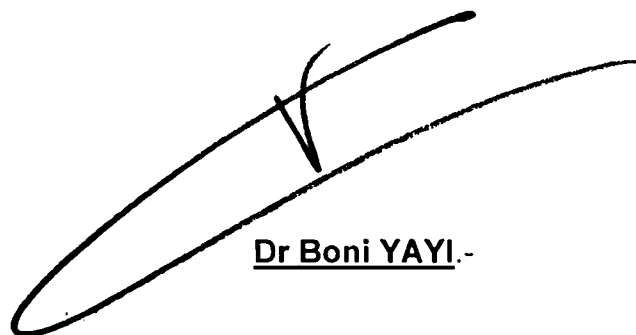
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est autorisée la ratification, par le Président de la République, de l'accord de financement d'un montant de **trois millions neuf cent mille (3 900 000) droits de tirages spéciaux, soit six millions (6 000 000) de dollars E.U. équivalant à trois milliards (3 000 000 000) de francs CFA** environ, signé le 07 juin 2011 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA).

**Article 2** : La présente loi sera exécutée comme loi d'Etat.

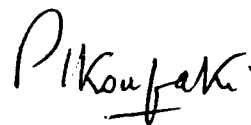
Fait à Cotonou, le 15 décembre 2011

Par le Président de la République  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

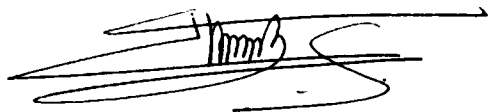
Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI.-



Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



**Alayi Adidjatou MATHYS.-**

Le Ministre de l'Agriculture et de la  
Pêche,



**Katé SABAÏ.-**

**AMPLIATIONS :** PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 – HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 PM/CCAGEPPPPDDS 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES  
23- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-CSN-IGAA 3- UAC-  
ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JO 1.-

